

» Album photos

Rétrospective 2022 en images



p.3 *Information municipale*
**Recensement
de la population**



p.6 *Information municipale*
2022 en images



p.8 *Animation de la ville*
**Exposition événement
au Pallet**

Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Les saisons et les mois passent...
Depuis sa mise en place en septembre 2020, le marché, très attractif à ses débuts, a vu sa fréquentation baisser petit à

petit, avec pour conséquence, de moins en moins de commerçants. Cette situation n'est pas propre au Pallet : les communes avoisinantes ayant mis en place un marché font le même constat.

Les premières actions ont eu pour objectif d'améliorer l'installation du marché et de sécuriser la place : barrières amovibles, compteur électrique et eau. La gratuité pour les commerçants a été mise en place pendant 6 mois, sans malheureusement l'effet escompté. Différentes animations ont également été proposées pour dynamiser et rendre attractif ce marché :
- Marché de Noël organisé par l'association CAPP ' (Association des Commerçants, Artisans et Professions libérales du Pallet),
- Spectacle « L'Orchestre plastique » par l'artiste Le Chapus,
- Inauguration des lieux, en septembre dernier, avec la mise en place par le comité Patrimoine, des photos

anciennes de lieux emblématiques du Pallet,
- Mise en place d'une scène ouverte récemment : chacun de vous, artiste en herbe ou artiste plus confirmé, peut se produire le samedi matin. Vous pouvez pour cela en faire la demande auprès de la mairie.

Comme vous avez pu le constater, l'organisation des commerçants sur la place a changé dernièrement, permettant ainsi plus de convivialité. Toutes les associations palletaises sont également les bienvenues sur le marché, le samedi matin, pour présenter leurs activités. De son côté, le placier, prospecte pour trouver de nouveaux commerçants, et ainsi offrir plus de choix.

Nous sommes tous conscients d'être dans une situation économique et financière instable et incertaine et il est tout aussi évident que le marché ne peut perdurer que grâce à vous. Sa mise en place était une belle initiative qu'il serait dommage de voir disparaître. Le marché n'appartient pas aux élus, quels qu'ils soient... Le marché vous appartient ! Sachez que nous travaillons pour que ce marché vive.

En espérant vous y croiser prochainement.

Nelly NAUD

Adjointe à la vie économique locale

Naissances

20/12	Niklas AJMAR ADAM	11 Bigrolle
-------	-------------------	-------------

Décès

13/01	Gérard GOURAUD	28 la Mare
-------	----------------	------------

Déclarations de travaux

15/12	Parking Anne Roucou	Installation d'un kiosque à pizzas
16/12	16 le Bois Lambert	Clôture
21/12	24 le Bois Joly	Abri de jardin
21/12	2 bis rue de l'Hermitage	Clôture
21/12	77 Z.I. les Roitelières	Extension de l'entrepôt
22/12	2 impasse des Glycines	Panneaux photovoltaïques
26/12	3 bis rue des Sports	Clôture
03/01	6 impasse de la Villa des Prés	Abri de jardin
05/01	69 le Pé de Sèvre	Extension d'une maison
06/01	28 rue Pierre Abélard	Changement d'ouvertures, rehaussement d'un mur de clôture et pose d'un portail

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00



» Recensement de la population

Jusqu'au 18 février

Le recensement de la population, qui a débuté le 19 janvier dernier, se poursuit jusqu'au 18 février. Pour rappel, cette démarche est obligatoire.

Merci pour l'accueil fait aux agents recenseurs durant ces premières semaines. Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à compléter votre formulaire de recensement sur le site internet le-recensement-et-moi.fr à partir de la notice qui vous a été déposée dans la boîte aux lettres ou remise en mains propres. Le recensement en ligne permet de garantir l'anonymat et la confidentialité.

+ d'infos

le-recensement-et-moi.fr



» Environnement

Dites stop à la publicité dans votre boîte aux lettres

Vous souhaitez réduire vos déchets ? Pensez au Stop-Pub ! Disponible en mairie, il suffit juste de coller cette étiquette sur votre boîte aux lettres et ainsi éviter de recevoir en moyenne 40 kilos de publicités non-adressées par an. Cela n'empêche pas la distribution de la Gazette du Pallet, ou tout autre information des collectivités.

» Vie citoyenne

Recensement citoyen

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans sont priés de venir se faire recenser en mairie, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Le recensement est également possible sur le site www.service-public.fr. Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC (Journée de défense et de citoyenneté), c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

» Expression plurielle

Mot de la minorité

Face aux enjeux auxquels nous devons faire face, réchauffement climatique, crise énergétique, guerre aux frontières de l'Europe, quelle attitude doit-on avoir ? Chercher l'apaisement et les non-dits ou agir en pleine conscience ?

Nous penchons pour la deuxième solution. Nous ne sommes pas là pour vous cacher les faits mais pour vous éclairer, même si certaines vérités sont difficiles à entendre.

Au Pallet le marché s'éteint lentement même si des aménagements ont été réalisés par la municipalité : pose de bancs, barrières, panneaux et organisations d'animations ponctuelles.

Les animations ponctuelles sont les bienvenues, elles attirent la clientèle, il semble intéressant de les développer. Par contre les bancs, barrières et panneaux n'apportent pas de réel intérêt, mais entravent le stationnement les autres jours.

Il nous semble que la première question à se poser est : qu'attendent les Palletais d'un marché dans leur commune ?

Comme pour l'ensemble des actions menées par la majorité, nous ne sommes pas convaincus que la situation ait été analysée.

Un travail de fond donnant du sens à ce marché doit permettre de relancer et pérenniser celui-ci. Il en est malheureusement ainsi pour d'autres projets : modification du PLU, déplacement de la supérette, déplacement des archives, déplacement des associations, qui elles, se baladent entre le centre technique municipal et des locaux désaffectés à côté du stade.

Des actions concrètes et durables sont possibles, pour le maintien du marché et son attractivité. Profitons de ce lieu de rencontre, de partage, de découverte... pour que les Palletais se connaissent, et échangent en toute convivialité.

« L'homme est une invention dont l'archéologie de notre pensée montre aisément la date récente. Et peut-être la fin prochaine... Alors on peut bien parier que l'homme s'effacerait, comme à la limite de la mer un visage de sable ». Michel Foucault – Les mots et les choses 1966.

Le Pallet avec vous

» Soirée des vœux 2023

Retour sur les vœux

Le samedi 14 janvier dernier, s'est déroulée la cérémonie des vœux de la municipalité aux habitants du Pallet.

C'est à partir de 17h00 que de nombreux Palletaises et Palletais se sont rendus à ce rendez-vous de début

2023, salle polyvalente de loisirs. Accueillis par les élus, ils ont pu parcourir les diverses festivités proposées. Plusieurs invités de la CCSL (Communauté de Commune Sèvre et Loire) ont assisté au déroulement de cette manifestation organisée par les comités Animation et Communication. En toile de fond, une exposition des quelques œuvres d'artistes Palletais présents au « Pallet d'Art », des projections de petits films sur la commune et la CCSL, sans oublier le diaporama rétrospectif de l'année 2022. Les pompiers du Pallet en ont profité pour sensibiliser

le public à l'utilisation d'un défibrillateur. Joël Baraud, maire du Pallet, a présenté ses vœux à la population et a dévoilé les grands projets pour 2023.

La soirée s'est poursuivie par le vin d'honneur offert par la municipalité, accompagné de la traditionnelle galette des rois, dans une ambiance conviviale. La ludothèque et l'association de modélisme étaient également présents.

Soyez certains qu'après deux années d'absence,

» Soirée des vœux 2023

Discours du maire lors des vœux à la population



Chères Palletaises,
chers Palletais,

Après deux années vécues de manière très particulière par bon nombre d'entre nous, c'est avec grand plaisir que nous renouons avec cette cérémonie républicaine un peu particulière que sont les vœux de notre commune. Ce moment de convivialité nous permet de célébrer la nouvelle année avec l'esprit tourné vers l'avenir.

Avant de faire le bilan de l'année écoulée, je souhaite féliciter comme ils le méritent, nos divers acteurs économiques et sociaux qui nous assurent le bien vivre et le bien être dans notre belle commune du Pallet. Je pense :

A vous, commerçants, artisans, responsables de PME, viticulteurs et agriculteurs, créateurs d'emploi qui participez à l'expansion de notre commune et à sa renommée.

A vous, l'ensemble du corps médical et paramédical qui prenez soin de notre santé durant toute cette crise avec toutes les problématiques que l'on connaît.

A vous, gendarmes, sapeurs-pompiers et responsables de la protection civile qui, tout au long de l'année, intervenez avec rapidité et efficacité sur notre territoire pour notre sécurité.

A vous, enseignants et ATSEM qui prenez en charge avec compétence et dévouement l'instruction et l'éducation de nos enfants.

A vous, animateurs périscolaires et responsables de la restauration scolaire qui assurez votre mission avec bienveillance.

A vous, dirigeants et bénévoles des associations sportives et culturelles qui offrez de multiples activités extra scolaires aux enfants et adultes. Vous participez activement à cette cohésion sociale dont nous avons tant besoin.

A vous, les employés techniques, travailleurs de l'ombre que l'on rencontre ça et là, affairés à réparer, nettoyer, tondre, planter, décorer, nous vous devons une commune propre et accueillante.

Enfin à vous, les employés et responsables administratifs qui nous aidez quotidiennement dans nos tâches et accueillez nos habitants avec patience, compétence et courtoisie.

Après une année 2021 riche en rebondissements et malgré un contexte national et international des plus incertains, 2022 s'est révélée être pour notre commune une année de transition afin de préparer sereinement les mois à venir. Outre la mise en place des différents comités consultatifs, 4 engagements de campagne ont été développés :

- **L'enfance et la jeunesse avec 2 points** : la préparation d'un **Conseil Municipal des Enfants (CME)** pour la rentrée 2023. Et l'étude de **réhabilitation extension de la périscolaire**. Nous sommes aidés en cela par une assistance à maîtrise d'ouvrage AMOI. Les premières réunions de travail devraient avoir lieu courant février 2023.
- **La protection des zones viticoles et agricoles**. Nous avons sollicité la chambre d'agriculture afin de conduire une opération de diagnostic avec l'objectif de pérenniser la viticulture communale et plus largement redynamiser l'agriculture en initiant l'émergence de projets.
- **L'étude d'extension du centre technique municipal** : les bâtiments actuels sont trop exigus et à terme, ce nouveau bâtiment recevra différentes associations logées actuellement soit sur le site de l'ancienne poste soit dans le Centre Héloïse. Sur ce point, le commissaire enquêteur désigné pour la modification du PLU a rendu un avis favorable. Le projet d'urbanisation en face de la mairie se poursuit donc avec un objectif calendaire à 2025.
- **La poursuite de l'aménagement du territoire** afin de faire de notre commune un lieu où il y fait bon vivre, dans un cadre agréable et sécurisé sans penser expansion mais plutôt réalisme. Pour cela, nous avons fait appel à un cabinet d'urbanisme et paysage qui réalise un plan guide, c'est à dire une image aérienne de ce que pourrait être la commune en 2030.

Lorsque je parlais de prévoir sereinement les mois à venir, c'était sans compter sur un contexte national et international défavorable pour l'ensemble des acteurs économiques.

Je souhaite ici faire une pause et avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui, aujourd'hui dans le monde, se battent pour leur liberté et pour la démocratie.

Ces tristes événements associés à de nombreuses contraintes étatiques nous ont amené à revoir notre feuille de route. Je ne vous parlerais pas ici de la loi « Climat et résilience » votée le 22 août 2021, mais des conséquences qui en découlent pour nos communes. Si nous voulons permettre à nos jeunes de rester sur la commune, nous allons devoir être inventifs et faire en sorte de maîtriser le prix du foncier. Cela passe par une nouvelle approche urbaine ou cadre de vie et densification qui devront trouver leur place ; un vrai défi pour les années à venir.

Nos projets de 2023

Après cette année de réflexions et d'études, 2023 devrait permettre, d'une part, la concrétisation de certains projets avec :

- La réalisation du nouveau centre technique communal. Celui-ci sera doté de panneaux photovoltaïques (au même titre que désormais tout nouveau bâtiment public). Il recevra entre autres les archives municipales, une partie du bâtiment étant réservée aux associations.
- La finalisation de l'étude d'extension de la périscolaire et la réorganisation de l'école Astrolabe pour ainsi répondre partiellement à nos obligations en matière de sobriété énergétique. Nous espérons un début des travaux dernier semestre 2023 pour une livraison septembre 2024.
- La sécurisation de nos bâtiments et de nos espaces de vie avec la mise en place de la vidéoprotection.
- La réalisation de liaisons douces entre la rue des Templiers et le centre de secours. Puis entre le village des Prineaux et le village de Sanguèze.
- La réfection du fenestrage de l'église dont le cadre supporte les vitraux.
- Le soutien aux actions menées par le musée du Vignoble avec, entre autres, l'exposition nationale qui va se dérouler au Pallet du 12 mai au 15 août 2023 sur Héloïse et Abélard.
- Enfin, au second semestre 2023, la réalisation des travaux rue des Vignes.

Et d'autre part le lancement d'études concernant :

- La sécurité et la mobilité sur l'ensemble de la route départementale RD 149.
- L'étude de flux de la circulation entre l'ilot de la poste les rues Etienne Sauterjeau et Anne Roucou tout en revisitant l'accès de la mairie.
- La conservation et valorisation de notre patrimoine local avec la réhabilitation du chemin des Gohaux.
- Le devenir du moulin du Pé de Vignard, objectif inscrit dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique.
- Dans le cadre du développement durable, la poursuite de la végétalisation des cimetières et la restauration du site Sainte-Anne, aidé en cela par un cabinet paysagiste.
- Enfin, le soutien à nos commerçants ambulants qui, chaque samedi, sont présents sur le marché. On nous reproche de ne rien faire pour le sauver. Mais la municipalité à elle seule ne peut pas tout, c'est à nous tous, Palletais, de nous mobiliser si nous voulons qu'il puisse perdurer.

Comme vous le voyez, les projets de manquent pas. Et qui dit projets dit finances. J'avais, en décembre, écrit une lettre au Père Noël avec une liste de doléances concernant les dotations. Il semble que nous devions, cette année encore, faire preuve de réalisme dans nos dépenses. Cependant, notre capacité à investir dépend très largement des subventions qui pourront être accordées. En cela, je remercie grandement notre directrice et ses services pour le travail réalisé dans ces recherches.

Nos finances sont saines mais ne pourront supporter de nouvelles contraintes de fonctionnement élevées ou des investissements imposés par l'Etat, telle que la mise en place du décret tertiaire avec le volet sobriété énergétique de tous les bâtiments municipaux.

Nous ferons de notre mieux, quitte à revoir à nouveau notre copie mais, malheureusement, nous n'avons que peu de leviers pour équilibrer notre budget. Pour autant nous ferons preuve de retenue quand il faudra parler budget et fiscalité. Au niveau de la communauté de communes, l'ensemble de vos élus travaille de façon assidue dans chaque commission où ils siègent. Que ce soit la compétence enfance/jeunesse avec la parentalité, l'aménagement du territoire, la promotion du tourisme, la valorisation des déchets, et j'en passe. Mais certaines de ces compétences sont encore plus au cœur de nos préoccupations.

Je pense à 3 compétences en particulier :

- **les mobilités** : nous avons acté le principe d'une liaison douce entre Vallet et le Pallet.

● **le développement économique** : avec le dossier de la gare située au Pallet (2^e gare du territoire derrière Clisson et devant Vertou et Mauge). Des discussions sont en cours avec la SNCF et le service « Développement économique » de la CCSSL. Nous œuvrons ensemble pour trouver un nouvel avenir à ce bâtiment qui fait partie de notre patrimoine local.

● **l'urbanisme** : avec la concrétisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) puis la réalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce plan tiendra compte de la réglementation issue de la loi « Climat et résilience » avec toutes les obligations qui en découlent. L'application du principe de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) prévue par cette loi devrait nous contraindre de manière importante. Elle suscite encore beaucoup d'interrogations qui, je l'espère, seront très rapidement levées.

Je voudrais finir en vous disant qu'être élu c'est un engagement, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général et c'est donner de son temps sans compter.

Au passage j'en profite pour remercier très chaleureusement tous nos conjoints, et la mienne en particulier, les familles des élus pour leur grande patience ainsi que toutes celles et ceux qui m'entourent et qui s'impliquent au quotidien afin de faire avancer nos projets communs pour l'intérêt public.

Je souhaite ce soir qu'ils se présentent à vous s'ils veulent bien me rejoindre.

Je veux nommer :

- Xavier Rineau, adjoint à l'urbanisme, aménagement du territoire et vie associative sportive,
- Valérie Bricard, adjointe à l'enfance jeunesse et conseillère communautaire, Gilbert Houssais, adjoint aux finances, Nelly Naud, adjointe au développement économique local et comité de quartiers, Christian Pellouet, adjoint à l'animation de la ville et aux affaires culturelles, Fadoua Gervais, adjointe aux affaires sociales, Raymond Geffroy, conseiller délégué au patrimoine et responsable de la gazette, Jean-Luc Gascoin, conseiller délégué à l'environnement, Joël Joveniaux, conseiller délégué en charge du conseil municipal des jeunes, Marc Peretti, conseiller municipal, Valérie Barraud, conseillère municipale, Thomas Leroux, conseiller municipal, Marie-Annick Hardy, conseillère municipale, Jean-Luc Chaigneau, conseiller municipal, Isabelle Poidevin, conseillère municipale, Annie Vaillant, conseillère municipale, Brigitte Boivineau, conseillère municipale.

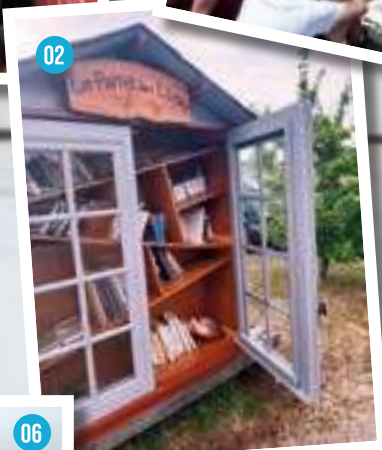
Je n'oublierai pas de citer les conseillers municipaux du groupe « Le Pallet avec vous », avec qui, malgré nos nécessaires différences et nos divergences, nous partageons une chose : le souhait de bien gérer notre commune :

- Jean-Louis Métaireau, conseiller municipal et conseiller communautaire,
- Cécile Majoral, conseillère municipale,
- Serge Caboche, conseiller municipal,
- Céline Caboche, conseillère municipale,
- Jérôme Desbordes, conseiller municipal.

En conclusion je veux adresser à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, une très belle et très heureuse année 2023. Une année pleine de projets et d'ambitions. Une année où nous saurons rester unis pour surmonter les difficultés et les épreuves, qu'elles soient conjoncturelles, sociétales ou sanitaires.

» Album photos

Rétrospective 2022 en images





- 01 - Cérémonie de citoyenneté
- 02 - Installation d'une boîte à livres
- 03 - Projet Echomobile - Fresque Ador
- 04 - Accueil des nouveaux arrivants
- 05 - Rencontre inter-entreprises
- 06 - Découverte du jardin partagé
- 07 - Fournée de printemps à la Brouardière
- 08 - Rencontre Villages et quartiers - Etienne Sautejeau
- 09 - Pallet d'Arts
- 10 - Rencontre Villages et quartiers - Sanguèze

- 11 - La Nuit d'Abélard
- 12 - Les foulées d'Abélard
- 13 - Festi Sèvre à Port Domino
- 14 - Vignoble à vélo
- 15 - Clean Up Day
- 16 - Journées du Patrimoine + Veillée au donjon
- 17 - Les Puces d'Abélard
- 18 - Aménagement de la place du Marché
- 19 - Rencontre Villages et quartiers - Hameau des Vignes

- 20 - Animation marché « Fais comme l'oiseau »
- 21 - Repas des aînés
- 22 - Loto pour l'Ukraine
- 23 - Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre
- 24 - Animation marché - Concert des Ramones
- 25 - Concours de mots fléchés
- 26 - Goûter de la Gazette
- 27 - Bal « Danses du monde »
- 28 - Marché de Noël avec les CAPP

» Musée du vignoble nantais

Une exposition événement au Pallet

Cette année, plusieurs festivités vont se dérouler au Pallet, dont celle de l'exposition événement consacrée à Héloïse et Abélard au musée du vignoble nantais.

Cette exposition éclairera la façon dont Héloïse et Abélard, célèbre couple du XII^e siècle, ont été érigés au rang de héros romantiques au XIX^e siècle, à travers la présentation de nombreux objets d'arts. Le projet est conduit par le musée du vignoble nantais, en collaboration étroite avec l'association culturelle Pierre Abélard et comprendra de nombreux rendez-vous programmés jusqu'au mois d'août.

« L'invention d'un mythe »

Titre de cette exposition qui ouvrira au public à l'occasion de la « Nuit des musées » le samedi 13 mai, et ce jusqu'au 15 août. Les objets présentés recouvrent un caractère exceptionnel, l'exposition réunissant notamment les trois reliquaires connus d'Héloïse et Abélard pour la première fois. Les deux salles accueilleront également plusieurs œuvres d'art, ouvrages anciens et objets des

arts décoratifs à l'effigie du couple mythique. Pour les accompagner, de multiples rencontres auront lieu avec des conférences et débats pilotés par des intervenants de renom.

C'est une véritable opportunité qui s'offre à la commune, aux Palletaises et Palletais, qui se voit baignée des feux de la rampe pendant ces trois mois consacrés à ce couple et ce théologien de génie Pierre Abélard né au Pallet en 1079 et de son amour de toujours Héloïse, née en 1092 à Montlhéry ou Durtal.

Une vie tumultueuse

Le programme sera rythmé de temps forts avec un concours d'écriture à venir prochainement, un jeu d'enquête au cœur des œuvres pour toute la famille, des visites qui vous mèneront jusqu'au donjon et des conférences pour se laisser conter l'histoire rocambolesque des deux personnages. Ne ratez pas cette occasion exceptionnelle de rentrer dans l'Histoire, de découvrir notre histoire et de retenir une partie de l'histoire palletaise.

Une chronique sur cet événement vous sera dévoilée chaque mois dans la Gazette du Pallet et les informations



importantes dans la newsletter hebdomadaire et sur l'application intramuros, avant l'ouverture de l'exposition. Ne ratez pas cette grande manifestation aux portes du vignoble. Sachez enfin que le musée ouvre ses portes gratuitement tous les premiers dimanches du mois.

Propos recueillis auprès de Marie-Annick Hardy, présidente de l'association culturelle Pierre Abélard, de Clotilde Dupé-Brachu, responsable du service patrimoine, et Charline Peres, chargée de valorisation du patrimoine au musée du vignoble nantais.

» Association Pierro l'intouchable

Soirée spectacle

L'association Pierro l'intouchable vous invite à une soirée spectacle « Anisette et les glaçons », samedi 25 mars 2023 à 20 h 15, à la salle polyvalente du Pallet.

Ce trio décortique et réinvente la chanson française des années 20 à 50, lui donnant un caractère inédit, moderne et fédérateur. « Anisette et les glaçons » réunit le temps d'une soirée, petits et grands, amoureux de vintage et amateurs de beaux textes. Vous irez de surprise en surprise, plongés dans une ambiance cabaret burlesque et déjantée ! Pour Pierro, merci !

Informations pratiques :

Entrée : 12 €

Billet : Réservation en ligne conseillée via www.pierrolintouchable.com

Bar et food-truck sur place à partir de 19 h 00

+ d'infos

Contact : 06 73 47 82 61



» Intramuros

Suivez l'actualité du Pallet sur votre téléphone



Mise en place à l'été 2021, l'application mobile Intramuros a trouvé son public avec plus de 750 abonnements.

Intramuros ? Qu'est-ce que c'est ?

L'application Intramuros vous permet d'être informé, alerté et de participer à la vie locale. Sans inscription préalable, vous accédez aux événements, actus, annuaires des associations et entreprises locales, etc. Disponible gratuitement sur Google Play et App Store.

» Théâtre Animation Palletais

Ouverture des réservations : le 13 février 2023

Dates des représentations : 4, 5, 10, 11, 12, 17, 18 et 19 mars 2023.

Plusieurs façons de réserver : sur le **site www.theatrelepallet.fr** (pas de paiement en ligne). C'est tout simple, pas de création de compte. Il suffit :

- d'aller sur le site,
- cliquer sur la case réservation (en haut à droite),
- choisir sa séance et le nombre de places (choix des places toujours possible),
- indiquer ses coordonnées,
- bien valider et vous recevrez un mail de confirmation de commande.

Par téléphone au 02 40 80 49 45 (ne pas laisser de message sur le répondeur) :

- lundi – 17h30 à 19h30,
- mercredi – 11h30 à 13h30,
- jeudi – 17h30 à 19h30,
- et 1 heure avant chaque représentation.

Sans réservation, c'est possible !

Appeler le 02 40 80 49 45 une heure avant la séance et nous vous renseignerons sur la disponibilité des places, ou présentez-vous à la billetterie 30 minutes avant le début de la représentation choisie.

» Les Chapalleros

En route pour un nouvel air

L'association « Sèvre et Musique » vous souhaite un excellent millésime 2023. Elle forge le projet de vous ravir par ses concerts, ses nouveautés, ses rencontres musicales tout au long de cette année. En commençant par le **samedi 25 février**, premier concert de la rentrée 2023 qui se déroulera à la salle Espace Sierra à la Haye-Fouassière. Au programme, des cha-chas, des mambos, et autres thèmes dansants de la musique afro-cubaine. Puis le **12 mars** en fin de matinée au marché d'Orvault pour une scène ouverte. N'hésitez pas à franchir le seuil de notre salle de répétition, chaque vendredi soir à partir de 20 h30 à l'espace multiculturel du Pallet, et même venir avec



Tarifs :

- Adulte : 7 €,
- Enfant (5 à 12 ans) : 4 €.

Petit rappel de ce qui vous attend :

« Les toilettes du restaurant de M. Bertrand sont transformées en loge, pour un unique soir, le temps d'accueillir la « Star ». Une star du rock à la retraite, qui fait son grand retour sur les planches. Mais hélas, la soirée est bien compromise, car, à quelques heures du spectacle, la star n'est toujours pas arrivée ! Caprice de Diva ? Contretemps ? Enlèvement ? Mauvaise rencontre ? Où est passée la star ? Mystère ! Une pièce quelque peu rock n'roll ! »

vos instruments, nous sommes à la recherche de musiciennes et musiciens motivés par le répertoire et l'engagement associatif, principalement aux pupitres des saxophones, mais flûtistes, trombonistes et autres tubistes sont aussi les bienvenus !

+ d'infos

Web : www.leschapalleros.fr

Contact : 06 44 05 08 80 / 02 28 07 23 62



» U.N.C. Le Pallet-Mémoire

Assemblée générale

L'Union Nationale des anciens Combattants organise son assemblée générale le **samedi 25 février 2023** au Centre Héloïse : à 10h30, encaissement des cotisations puis à 11h00, début de l'A.G. Tous les adhérents sont invités à y participer ainsi que tous leurs amis et sympathisants.

Afin de pérenniser le devoir de mémoire, un appel est lancé à tous ceux qui ont porté l'uniforme militaire, aux élus, aux pompiers... pour devenir Soldats de France.

Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée.

Date à retenir :

le samedi 1^{er} avril : concours de belote à la salle polyvalente de loisirs.



» Association culturelle Pierre Abélard

Assemblée générale

Le samedi 04 février 2023, au Centre Héloïse, se déroulera l'assemblée générale de l'association Pierre Abélard. Vous y êtes toutes et tous conviés cordialement.

C'est à partir de 10h00 que les membres du bureau vous accueilleront. Puis la présidente, Marie-Annick Hardy, ouvrira la séance par un discours de bienvenue et par son rapport moral suivi par celui de la trésorière, Martine Perrouin. Les projets de l'année 2023 y seront dévoilés, ainsi que les tendances relatives à la future exposition consacrée à Héloïse et Pierre Abélard, présentée au musée du vignoble nantais au Pallet. Ensuite, les responsables des différentes sections répondront à toutes les interrogations des présents.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à cette assemblée générale et rejoindre l'association Pierre Abélard vouée au patrimoine, à la généalogie et à la culture, reprenez cette date.

» École Saint-Joseph

Saint-Jo fait son carnaval !



Comme tous les ans, l'école organise un temps fort pour le carnaval. Avis à toutes les familles qui souhaitent participer à ce temps fort apprécié par les enfants :

venez défiler dans les rues du Pallet sur fond musical et dans la bonne humeur ! Un moment convivial vous est également proposé dans la cour de l'école, avec la possibilité d'acheter plats salés et sucrés confectionnés par les familles ainsi que des boissons.



Un grand merci au magicien et aux parents de l'APEL.

Rendez-vous samedi 18 mars à 10h00 à l'école, venez avec votre plus beau déguisement !

Atelier galette des rois et reines

Les enfants de moyenne section ont confectionné, lors d'un atelier cuisine, des galettes des rois pour le moins originales : ils les ont réalisées sous forme de sucettes individuelles. Toujours aussi ludiques, ces ateliers



permettent aux enfants de mettre la main à la pâte, c'est le cas de le dire !

Habillons le jardin de Saint-Jo

Les élèves vont continuer, dans le cadre du projet de l'année « Plus de nature à Saint Jo », d'habiller le jardin. Le projet est de fabriquer avec des éléments de récup plusieurs épouvantails qui vont venir habiter le jardin. Vieux tissus, chutes de bois, bouts de ficelles et autres accessoires vont être récupérés pour ces ateliers. Photos du résultat à venir sous peu !

» Présentation

Accueil Tween

L'accueil Tween est ouvert lors des vacances scolaires pour les pré-ados de 10 à 13 ans.

Ils sont accueillis sur inscription en journée de 10h00 à 18h00 ou en accueil libre l'après-midi à partir de 14h30 après avoir créé un dossier administratif sur le portail famille de la commune. Une équipe fixe de 3 animateurs est présente pour les encadrer, Linda la directrice, Romain adjoint de direction et Margaux animatrice. Lors de chaque vacances une soirée est organisée jusqu'à 22h ainsi qu'une sortie. Un programme est proposé par l'équipe ; celui-ci est souvent modifié en fonction des envies et besoins des jeunes. L'accueil Tween se situe au moulin du Pé de Vignard en bord de Sèvre. Une porte ouverte est organisée chaque année en mai ou juin mais vous pouvez venir découvrir les lieux lors des prochaines vacances ! Vous trouverez le programme sur le portail famille une semaine avant les vacances.

+ d'infos

Contact : Linda Grand 02 40 80 91 93

Mail : tween@mairie-lepallet.fr.

» APE Astrolabe

Evénements à noter

Les membres de l'association APE Astrolabe (Association de Parents d'Elèves) sont heureux d'adresser leurs meilleurs vœux aux enfants, familles et tous les Palletais pour cette année 2023.

Afin de rendre cette nouvelle année conviviale, les membres de l'association des parents d'élèves de l'école Astrolabe vous proposent dès maintenant de noter dans vos agendas les 2 événements en préparation : le **vendredi 03 février** pour le bal masqué ainsi que le **samedi 1^{er} juillet** pour la fête de l'école Astrolabe.

La dernière action de 2022, la vente de chocolats, a été un succès. Merci de votre collaboration, elle permettra de financer de nouveaux projets pour les enfants cette année.

» École Astrolabe

Rencontres sportives inter-écoles avec l'USEP

Après 2 années de pause liées au contexte sanitaire, les rencontres sportives organisées dans le cadre de l'USEP ont repris, pour le plus grand bonheur de tous !

L'USEP, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, est une fédération sportive scolaire, partenaire privilégié de l'éducation nationale et agréé par le ministère des Sports. Les valeurs fondatrices de ses actions sont : la laïcité, la citoyenneté et la solidarité, et sa finalité, la formation du citoyen sportif. L'USEP propose et permet aux écoles d'organiser et de participer à des activités sportives locales ou départementales et ainsi



de créer des échanges inter-classes.

Cette année, 4 classes de l'école Astrolabe, 3 classes élémentaires et 1 classe maternelle, sont engagées dans ces rencontres. Le but de ces rencontres est de familiariser et de permettre aux élèves de pratiquer diverses disciplines sportives, quelles qu'elles soient, à travers des ateliers proposés sur une journée. Chaque classe bénéficie de trois rencontres étalées sur l'année.

Les 1^{ères} rencontres se sont articulées autour de différents thèmes : la gymnastique, le handisport (torball, boccia, parcours à l'aveugle...), etc. Suivront ensuite des rencontres autour des jeux et sports collectifs, la randonnée, etc.

Ces moments d'échanges restent des moments privilégiés pour les enfants qui aiment participer et s'impliquer dans ces journées sportives. Quant aux parents sollicités, ils participent à l'encadrement de groupes ou d'ateliers eux aussi avec enthousiasme et dynamisme !

» Economie locale

Du nouveau chez Amarante

Depuis le 12 janvier, un kiosque à fleurs a été installé devant le magasin. L'objectif est de proposer un nouveau service aux clients en dehors des heures d'ouverture du magasin et ce, 7 jours sur 7 et 24h/24. Mais également en période de forte activité, pour ceux qui ne veulent pas attendre... Le kiosque fonctionne uniquement par carte bancaire. Les produits sont conservés été comme hiver et à température idéale. Les clients pourront y retrouver des fleurs, plantes intérieures et extérieures, cadeaux...



» Amicale des pompiers du Pallet

Remerciements

L'amicale des pompiers du Pallet vous souhaite une très belle année 2023. Elle tient à vous remercier pour votre accueil et votre générosité lors de la tournée des calendriers. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, il n'est jamais trop tard, l'amicale tiendra une permanence au centre le samedi matin 11 février. Vous pourrez, à cette occasion, découvrir le nouveau foyer du centre financé par vos dons. Tous les pompiers se joignent à l'amicale pour vous dire : merci !



» Événement

La foire du vignoble nantais aux couleurs du Québec

Salon des vins et de la gastronomie, foire commerciale, pôle territoire et thème d'animations sur le Québec sont au menu de la 73^e édition, les 17, 18 et 19 mars au parc des expositions du Champilambart.

Le Québec sous toutes ses formes va rayonner dans les allées de la foire. Plusieurs activités sportives et de loisirs pratiquées dans la belle province pourront être testées par le public : base-ball, curling, lancer de haches, lancer de sacs de maïs (cornholle) à partir d'une plate-forme inclinée ! Toutes ses activités sont encadrées par des clubs partenaires régionaux.

Des groupes musicaux animeront la soirée de gala du vendredi 17 et les journées de samedi 18 et dimanche 19 mars. Le village québécois accueillera un service de restauration et des expositions animées par Loire-Mauges Québec. Un conférencier voyageur présentera toutes ses collections sur le Québec. Un stand d'épicerie fine sera tenu par un couple franco-québécois.

Volet économique

Au total, près de 200 exposants de la foire commerciale et des métiers des produits du terroir, notamment du



Pallet, seront installés sous les chapiteaux et dans le Champilambart. Le salon des vins et de la gastronomie va s'ouvrir plus largement aux prix régionaux de muscadet, aux côtés de celui de la Pipette d'Or notamment le prix Clémence-Lefevre issu d'un jury exclusivement féminin.

Le pôle territoire était une nouveauté l'an dernier, le concept est reconduit cette année avec des mesures étoffées en termes d'accueil du public. C'est un lieu de guinguette, de dégustation de produits locaux. Sur le site, l'objectif est aussi de faciliter la promotion de jeunes entreprises et de structures associatives porteuses de projets.

Vente aux enchères

C'est l'un des temps forts de la foire. La vente aux enchères de muscadets millésimés est organisée dans le salon des vins samedi 18 mars à 15 h 15. Elle est animée par les membres du cabinet de commissaires-

priseurs de Salorges Enchères. Une quarantaine de lots sera présentée avec le concours de la fédération viticole du pays nantais. Les bénéfices iront à l'association Pierro l'intouchable qui œuvre pour un jeune homme du Pallet lourdement handicapé à la suite d'un grave accident.

Soirée gastronomique

Un peu de Québec dans les assiettes : c'est dans le menu gastronomique de la soirée d'ouverture de la foire où la part belle sera faite, également, aux spécialités culinaires ligériennes. Ce rendez-vous du vendredi 17 mars, à partir de 19 h 30, est animé par le groupe « Maudits Français », musiques et chansons dans la pure tradition québécoise. Réservation : 02 40 33 92 97.

Entrée gratuite

Tout le programme de la 73^e édition sur www.expovall.fr.

» 03 FÉVRIER

Bal masqué

« Tu es de l'école Astrolabe ? Viens déguisé et tes parents aussi ! ». Salle polyvalente de loisirs, 19h00. Restauration sur place, prévois juste tes couverts.



» 04 FÉVRIER

Permanence des élus

De 10 h 00 à 12 h 00, en mairie.
Sans rendez-vous.



» 04 FÉVRIER

Assemblée générale de l'association Pierre Abélard

10h00 au Centre Héloïse.
Présentation des projets 2023.

» 04 FÉVRIER

Souffle d'hiver

Lectures pour les petits et leurs parents, animées par les bénévoles de la bibliothèque. Venez partager un moment douillet entre livres et flocons. 16h30 : enfants de 4 à 6 ans, 17h30 : enfants de 5 à 7 ans. Sur inscription.

» 13 FÉVRIER

Gazette de mars

Date limite de réception des articles pour la gazette de mars 2023.

» 25 FÉVRIER

Assemblée générale de l'U.N.C. Le Pallet-Mémoire

10h30 : encaissement des cotisations.
11 h 00 : début de l'assemblée générale.
Verre de l'amitié.

» 26 FÉVRIER

Loto du GSV Basket



» 03 MARS

Portes ouvertes école Astrolabe

De 18h00 à 19h30



» 07 MARS

Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44 330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1600 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr